

Unité enquêtée

Identifiant :

Raison sociale :

**Consommation d'énergie
dans l'industrie (EACEI) 2024**

**Coordonnées de la personne répondant
à ce questionnaire :**

Nom :

Téléphone :

Courriel :

**Si les coordonnées cidessus sont absentes ou erronées,
merci de compléter :**

Nom :

Prénom :

Tél :

Fonction :

Courriel :

Pour nous contacter :

Courriel :

Téléphone :

Commentaires et remarques (ne pas mentionner de données à caractère personnel)

Votre réponse était attendue pour le 01/02/2025. Merci de nous retourner ce questionnaire dans les meilleurs délais, à l'adresse suivante :

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête reconnue d'Intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.
Visa n°2025A017EC (arrêté du 17/10/2024) du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, valable pour l'année 2025.
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à : l'Institut national de la statistique et des études économiques.
Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête pour les données à caractère personnel. Ces droits, rappelés dans la lettreavis, peuvent être exercés auprès de : l'Institut national de la statistique et des études économiques.

INSEE NORMANDIE SSNE
5 RUE CLAUDE BLOCH
BP 95137
14024 CAEN CEDEX
FRANCE

I - Données générales sur l'établissement

La partie I permet de connaître des informations générales sur votre établissement. Votre code d'activité APE ainsi que la tranche d'effectif sont pré-remplis ; veuillez les modifier si l'un ou l'autre a changé.

→ 1. Le code APE (activité principale exercée) de votre établissement est-il bien le : XXXXX - XXXXXXX ?

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "OUI" à cette question, veuillez passer à la question 3 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 2. Si ce n'est pas le cas, merci de l'indiquer ici :

→ 3. En 2024, l'effectif de votre établissement était-il toujours compris entre ces bornes : XX et XX ?

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "OUI" à cette question, veuillez passer à la question 5 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 4. Si ce n'était pas le cas, merci d'indiquer ici votre effectif salarié au 31/12/2024* :

Activité de production

→ 5. Votre établissement a-t-il une activité industrielle de production, d'installation, de maintenance ou de transformation ?

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "OUI" à cette question, veuillez passer à la question 7 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 6. Précisez ci-après la nature de l'établissement (entrepôt, bureau, garage, centre informatique, établissement de recherche, centre d'essais...) :



Si votre code APE n'est pas '1011Z' ou ne commence pas par '33', veuillez passer à la question 8 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

➔ 7. L'activité de votre établissement s'effectue-t-elle uniquement chez le client (c'est-à-dire qu'elle ne nécessite pas de travaux préalables dans votre établissement) ?

- ☐ Oui
☐ Non

➔ 8. En 2024, votre établissement a-t-il réalisé un audit énergétique ?

- ☐ Oui
☐ Non

➔ 9. En 2024, votre établissement était-il certifié NF EN ISO 50001, ou en voie de certification ?*

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "OUI" à cette question, veuillez passer à la question 11 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

➔ 10. Existe-t-il dans l'établissement une équipe ou un responsable maîtrise de l'énergie ou HSE (hygiène, sécurité, environnement) ?

- ☐ Oui
☐ Non

➔ 11. Votre réponse à ce questionnaire regroupe-t-elle les réponses de plusieurs établissements ?

Répondre uniquement pour votre établissement est préférable pour la qualité de l'enquête.

Ne répondez "Oui" que si vous ne disposez pas des informations de consommation à l'échelle de votre établissement.

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "NON" à cette question, veuillez passer au module suivant. Sinon, veuillez poursuivre.

II - Électricité

La valeur d'achat comprend le coût de l'électricité y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier si vos factures le permettent (il peut faire l'objet d'une facturation séparée). Les valeurs à renseigner correspondent à la somme des "montants hors TVA déductible" de toutes vos factures de 2024, hors frais de raccordement éventuels. Les aides de l'état (aide « gaz et électricité ») ne doivent pas être déduites de votre facture. Si plusieurs unités sont renseignées sur votre facture, veuillez indiquer la quantité consommée en MWh.

Énergie achetée en valeur et en quantité

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 MWh

→ 3. Quelle est la puissance maximale souscrite ?

 kW

Autoproduction d'électricité et destination de votre autoproduction

Si vous produisez sur place de l'électricité, répartissez votre production suivant qu'elle est d'origine thermique (y compris cogénération) ou autre que thermique (hydraulique, photovoltaïque et éolienne). Concernant cette autoproduction, indiquez la quantité consommée par votre établissement ainsi que la quantité vendue au réseau ou à d'autres établissements. Enfin, n'omettez pas de renseigner la puissance d'autoproduction, y compris les groupes électrogènes de secours même s'ils n'ont pas fonctionné au cours de l'année. La consommation et la vente de votre production d'électricité ne doivent pas interférer dans la valeur et la quantité achetée : séparez les ventes des achats et ne faites mention d'aucun solde, même si vos factures en donnent.

→ 4. Quelle est la production thermique y compris cogénération ?

 MWh

→ 5. Quelle est la production non thermique ?

 MWh

→ 6. Quelle est la puissance installée de production ?

 kW

→ 7. Quelle est l'autoproduction consommée ?

 MWh

→ 8. Quelle est l'autoproduction vendue à l'extérieur ?

 MWh

Répartition par usage de votre consommation d'électricité achetée ou produite

→ 9. Quelle est la répartition par usage de votre consommation d'électricité achetée ou produite ?

Les usages thermodynamiques et thermiques de l'électricité correspondent à l'utilisation de l'électricité afin de produire du froid ou de la chaleur. Cependant, l'utilisation de l'électricité pour les appareils de chauffage des locaux est comprise dans l'usage « Chauffage des locaux et autres ».
Le total doit être égal à 100%.

	En %
Force motrice	%
Usages thermodynamiques hors chauffage des locaux (Prod. froid, PAC, CMV)*	%
Usages thermiques hors chauffage des locaux*	%
Électrolyse	%
Éclairage	%
Mobilité sur site	%
Chauffage des locaux et autres	%

Contrat d'électricité

→ 10. De quel type de contrat de fourniture d'électricité disposez-vous actuellement ?

Si vous avez plusieurs contrats de fourniture d'électricité, indiquez le contrat qui vous fournit le plus d'électricité (contrat principal).

- ☐ Tarif réglementé
- ☐ Prix fixe sur une durée contractuelle
- ☒ Prix indexé sur le tarif réglementé
- ☐ Prix indexé sur le prix de gros (de marché)
- ☐ Autre type de contrat

→ Préciser :

→ 11. Votre contrat d'électricité actuel vous permet-il de bénéficier de l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne dispose pas de cette information



Si vous n'avez pas répondu "OUI" à cette question, veuillez passer à la question 13 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 12. Quelle est la part d'ARENH de votre contrat d'électricité ?

 %

→ 13. Quelle est la durée de votre contrat d'électricité actuel ?

En années/mois	Si votre contrat est sans engagement de durée, veuillez cocher cette case
an(s) mois	☐

→ 14. Avez-vous changé de contrat d'électricité en 2024 (renouvellement ou changement de contrat) ?

Si votre nouveau contrat a démarré le 1er janvier 2024 ou au cours de l'année 2024, veuillez répondre « Oui ».

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous n'avez pas changé de contrat d'électricité en 2024, veuillez passer au module suivant. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 15. Quel était le type de votre ancien contrat de fourniture d'électricité ?

Si vous aviez plusieurs contrats de fourniture d'électricité, indiquez le contrat qui vous fournissait le plus d'électricité (contrat principal).

- ☐ Tarif réglementé
☐ Prix fixe sur une durée contractuelle
☐ Prix indexé sur le tarif réglementé
☐ Prix indexé sur le prix de gros (de marché)
☐ Autre type de contrat

→ Préciser :

→ 16. Votre ancien contrat d'électricité vous permettait-il de bénéficier de l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Je ne dispose pas de cette information



Si vous n'avez pas répondu "OUI" à cette question, veuillez passer à la question 18 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 17. Quelle était la part d'ARENH de votre ancien contrat d'électricité ?

 %

→ 18. Quelle était la durée de votre ancien contrat d'électricité ?

En années/mois	Si votre contrat était sans engagement de durée, veuillez cocher cette case
an(s) mois	☐

→ 19. Avez-vous résilié votre contrat avant la date d'échéance ?

- ☐ Oui
☐ Non

→ 20. Précisez le mois de 2024 au cours duquel vous avez changé votre contrat d'électricité (renouvellement ou changement de contrat) :

→ 21. Le renouvellement de contrat a-t-il engendré une modification du prix du MWh d'électricité ?

- ☐ Non
☐ Oui, à la baisse
☐ Oui, une hausse entre 0 et moins de 20 %
☐ Oui, une hausse entre 20 et moins de 50 %
☐ Oui, une hausse entre 50 et moins de 100 %
☐ Oui, une hausse de 100 % ou plus

III - Énergies achetées ou consommées

→ 1. Parmi les énergies ci-dessous, lesquelles avez-vous achetées ou consommées au cours de l'année 2024 ?

Vapeur, eau chaude/surchauffée

☐ Oui ☐ Non

Gaz naturel, biogaz et/ou biométhane

☐ Oui ☐ Non

Houille Il s'agit d'anthracite, de charbon à coke et de charbon vapeur.

☐ Oui ☐ Non

Lignite - Charbon pauvre

☒ Oui ☐ Non

Coke de houille

☐ Oui ☐ Non

Coke de pétrole

☐ Oui ☐ Non

Butane - Propane Il s'agit de gaz de pétrole liquéfié hors carburant.

☐ Oui ☐ Non

Fioul lourd commercial

☐ Oui ☐ Non

Fioul domestique (hors gazole routier et non routier)

☐ Oui ☐ Non

Gazole non routier ou gazole à usage non routier Les quantités de carburant utilisées pour les véhicules hors du site de production ou les essais ne sont pas à prendre en compte.

☐ Oui ☐ Non

Autres produits pétroliers Il s'agit des gaz de raffinerie, pétrole lampant, résidus lourds de raffinage, goudrons, éthane. Sont également inclus dans les autres produits pétroliers le fioul lourd non commercial et le fioul gaz obtenus en sortie de vapocraqueur, lorsque ces produits sont recyclés. Les quantités de carburant utilisées pour les véhicules hors du site de production ou les essais ne sont pas à prendre en compte.

☐ Oui ☐ Non

Liqueur noire La liqueur noire est un sous-produit issu de la décomposition chimique du bois pour la fabrication de pâte à papier. Elle est valorisée dans l'industrie papetière, souvent par cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur).

☐ Oui ☐ Non

Bois et sous produits du bois à usage énergétique

☐ Oui ☐ Non

Hydrogène

☐ Oui ☐ Non

Gaz de hauts fourneaux, gaz de cokerie, gaz d'aciérie, d'air propané ou butané

Non compris l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'acétylène, le biogaz/biométhane, le butane-propane et les autres produits pétroliers.

☐ Oui ☐ Non



Si vous avez répondu "OUI" à une ou plusieurs de ces énergies, merci de répondre au(x) module(s) correspondant(s). Si vous avez répondu "NON" à toutes ces énergies, passez au module XIX "Autres Combustibles".

IV - Gaz naturel, biogaz et/ou biométhane

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez acheté ou produit un de ces gaz.
Indiquez "0" dans les cases sans objet.

→ 1. Vous avez acheté ou consommé du gaz naturel et/ou du biogaz et/ou du biométhane. De quelles énergies s'agit-il ?

Gaz naturel (hors biogaz et biométhane)*

☒ Oui ☐ Non

Biogaz (provenant uniquement d'installation privée de production c'est-à-dire hors réseaux publics)

☐ Oui ☐ Non

Biométhane (provenant uniquement d'installation privée de production c'est-à-dire hors réseaux publics)

☐ Oui ☐ Non



Merci de répondre au(x) sous module(s) correspondant(s) ainsi qu'à la répartition par usages de votre consommation (question 12 de ce module).

Gaz naturel (hors biogaz et biométhane) : énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du gaz y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier, si vos factures le permettent. Vous devez prendre en compte toutes les factures reçues en 2024 pour le calcul de la valeur d'achat (montants hors TVA déductible), hors frais de raccordement éventuels. Les aides de l'état (aide « gaz et électricité ») ne doivent pas être déduites de votre facture. Si plusieurs unités sont renseignées sur votre facture, veuillez indiquer la quantité consommée en MWh pouvoir calorifique supérieur (PCS).

→ 2. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

k€

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

MWh PCS

Biogaz (provenant uniquement d'installation privée de production c'est-à-dire hors réseaux publics) : énergie achetée en valeur et en quantité, et autoproduction

La valeur d'achat comprend le coût du biogaz y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier, si vos factures le permettent. Si vous produisez du biogaz, indiquez la quantité consommée par votre établissement ainsi que la quantité vendue au réseau ou à d'autres établissements. En cas d'épuration du biogaz pour la production de biométhane, seules les quantités de biométhane correspondantes doivent être déclarées dans le bloc suivant consacré au biométhane.

→ 4. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

k€

→ 5. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

MWh PCS

→ 6. Quelle est l'autoproduction consommée ?*

MWh PCS

→ 7. Quelle est l'autoproduction vendue à l'extérieur ?

MWh PCS

Biométhane (provenant uniquement d'installation privée de production c'est-à-dire hors réseaux publics) : énergie achetée en valeur et en quantité, et autoproduction

La valeur d'achat comprend le coût du biométhane y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier, si vos factures le permettent. Si vous produisez du biométhane à partir de biogaz, indiquez la quantité de biométhane consommée par votre établissement ainsi que la quantité vendue au réseau ou à d'autres établissements.

→ 8. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 9. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 MWh PCS

→ 10. Quelle est l'autoproduction consommée ?

 MWh PCS

→ 11. Quelle est l'autoproduction vendue à l'extérieur ?

 MWh PCS

Répartition par usage de votre consommation

→ 12. Quelle est la répartition par usage de votre consommation de gaz naturel, biogaz et biométhane ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Production d'hydrogène	%
Mobilité sur site	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%



Si vous avez consommé du gaz naturel, veuillez compléter le sous-module suivant sur le contrat de gaz. Sinon, veuillez poursuivre.

Contrat de gaz

→ 13. De quel type de contrat de fourniture de gaz disposez-vous actuellement ?

- ☐ Prix fixe avec durée contractuelle
☐ Prix indexé sur le prix de gros (de marché)
☐ Autre type de contrat

→ Préciser :

→ 14. Quelle est la durée de votre contrat de gaz actuel ?

En années/mois	Si votre contrat est sans engagement de durée, veuillez cocher cette case
an(s) mois	☐

→ 15. Avez-vous changé de contrat de gaz en 2024 (renouvellement ou changement de contrat) ?

Si votre nouveau contrat a démarré le 1er janvier 2024 ou au cours de l'année 2024, veuillez répondre « Oui ».

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous n'avez pas changé de contrat de gaz en 2024, veuillez passer au module suivant. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 16. Quel était le type de votre ancien contrat de fourniture de gaz ?

Si vous aviez plusieurs contrats de fourniture de gaz, indiquez le contrat qui vous fournissait le plus de gaz (contrat principal).

- ☐ Prix fixe avec durée contractuelle
☐ Prix indexé sur le prix de gros (de marché)
☐ Autre type de contrat

→ Préciser :

→ 17. Quelle était la durée de votre ancien contrat de gaz ?

En années/mois	Si votre contrat était sans engagement de durée, veuillez cocher cette case
an(s) mois	☐

→ 18. Avez-vous résilié votre contrat de gaz avant la date d'échéance ?

- ☐ Oui
☐ Non

→ 19. Précisez le mois de 2024 au cours duquel vous avez changé votre contrat de gaz :

→ 20. Le renouvellement de contrat a-t-il engendré une modification du prix du MWh de gaz ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, à la baisse
- ☐ Oui, une hausse entre 0 et moins de 20 %
- ☐ Oui, une hausse entre 20 et moins de 50 %
- ☐ Oui, une hausse entre 50 et moins de 100 %
- ☐ Oui, une hausse de 100 % ou plus

V - Houille

Il s'agit d'anthracite, de charbon à coke et de charbon vapeur.

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez acheté ou consommé.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

VI - Lignite - Charbon pauvre

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez achetée ou consommée.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

VII - Coke de houille

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez achetée ou consommée.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

VIII - Coke de pétrole

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez acheté ou consommé.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

IX - Butane-Propane

Il s'agit de gaz de pétrole liquéfié hors carburant.

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez acheté ou consommé.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Votre consommation de butane propane est composée :

- ☐ uniquement de butane.
- ☐ uniquement de propane.
- ☐ de butane et de propane.

→ 2. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 5. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 6. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Mobilité sur site	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

X - Fioul lourd commercial

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez acheté ou consommé.
Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XI - Fioul domestique (hors gazole routier et non routier)

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez achetée ou consommée.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?*

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 litres

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 litres

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 litres

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XII - Gazole non routier ou gazole à usage non routier

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez achetée ou consommée.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Les quantités de carburant utilisées pour les véhicules hors du site de production ou les essais ne sont pas à prendre en compte.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 litres

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2024

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 litres

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 litres

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Mobilité sur site	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XIII - Autres produits pétroliers

Il s'agit des gaz de raffinerie, pétrole lampant, résidus lourds de raffinage, goudrons, éthane.

Reportez aussi le fioul lourd non commercial et le fioul gaz obtenus en sortie de vapocraqueur, lorsque ces produits sont recyclés. Cette rubrique ne doit pas inclure les quantités de carburant utilisées pour les véhicules hors du site de production ou les essais et les produits assimilés à des combustibles déjà répertoriés dans le questionnaire, ni à d'autres combustibles (renouvelables ou non, cf. parties XX, XXI et XXII).

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée en quantité

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 2. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XIV - Liqueur noire

La liqueur noire est un sous-produit issu de la décomposition chimique du bois pour la fabrication de pâte à papier. Elle est valorisée dans l'industrie papetière, souvent par cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur).

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée en quantité

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 2. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XV - Bois et sous-produits du bois à usage énergétique

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé.
Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée pour un usage énergétique en quantité

→ 1. Merci d'indiquer la quantité consommée pour un usage énergétique en tonnes ou en tonnes matières sèches.

Si vous le pouvez, merci d'indiquer la quantité consommée dans les 2 unités (tonnes et tonnes matières sèches).

	En tonnes	En tonnes matières sèches
Quantité consommée	tonnes	tonnes matières sèches

→ 2. Merci d'indiquer la quantité de bois consommée pour un usage énergétique par type de bois en tonnes ou en tonnes matières sèches.

Si vous le pouvez, merci d'indiquer la quantité consommée dans les 2 unités (tonnes et tonnes matières sèches).

	En tonnes	En tonnes matières sèches
Plaquettes forestières, bocagères et paysagères	tonnes	tonnes matières sèches
Écorces	tonnes	tonnes matières sèches
Plaquettes de scierie	tonnes	tonnes matières sèches
Granulés de bois	tonnes	tonnes matières sèches
Broyats d'emballages en bois SSD (sortie de statut de déchets)	tonnes	tonnes matières sèches
Broyats d'autres déchets de bois	tonnes	tonnes matières sèches
Autres produits connexes des industries du bois	tonnes	tonnes matières sèches

→ 3. Quelle est l'origine du bois consommé pour un usage énergétique (en %) ?

La somme doit faire 100 %.

	France	Union européenne (Hors France)	Hors union européenne
Répartition en %	%	%	%

→ 4. Pour chaque origine, merci d'indiquer la part de bois certifié (en %) :

Le bois est dit certifié s'il porte un label de développement durable : NF Bois de chauffage, PEFC et France Bois Bûche, DIN +, EN Plus et NF granulés, etc.

	France	Union européenne (Hors France)	Hors union européenne
Part de bois certifié (en %)	%	%	%

Achats de bois et sous-produits du bois à usage énergétique

→ 5. Achetez-vous tout ou partie du bois et sous-produits du bois à usage énergétique que vous consommez ?

- ☐ Oui, la totalité
☐ Oui, une partie
☐ Non

→ Si vous avez répondu "NON" à cette question, veuillez passer à la question 8 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ Si vous avez répondu "OUI, LA TOTALITÉ" à cette question, veuillez passer à la question 7 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 6. Quelle proportion de votre consommation avez-vous achetée en 2024 ?

 %

→ 7. Quel montant cela représente-t-il pour l'année 2024 ?

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution.

 k€

Répartition par usage de votre consommation à usage énergétique

→ 8. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XVI - Hydrogène

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé.
Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Hydrogène compressé

→ 1. Stockez-vous de l'hydrogène (acheté ou auto produit) sous forme compressée ?

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "NON" à cette question, veuillez passer à la question 5 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 2. Quelle est votre capacité de stockage ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité votre capacité de stockage en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Capacité de stockage		

→ 3. Quelle est la quantité d'hydrogène stockée au 1er janvier 2024 ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité la quantité en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Quantité d'hydrogène stockée au 1er janvier		

→ 4. Quelle est la quantité d'hydrogène stockée au 31 décembre 2024 ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité la quantité en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Quantité d'hydrogène stockée au 31 décembre		

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût de l'hydrogène, y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier si vos factures vous le permettent. Les valeurs à renseigner correspondent à la somme des montants hors TVA déductible de toutes vos factures de 2024, hors frais de raccordement éventuels.

→ 5. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

	k€
--	----

→ 6. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité la quantité en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Quantité d'énergie achetée		

Production d'hydrogène et destination de votre production

Concernant l'autoproduction d'hydrogène, indiquez la quantité consommée par votre établissement ainsi que la quantité vendue au réseau ou à d'autres établissements. La consommation et la vente de votre production d'hydrogène ne doivent pas interférer dans la valeur et la quantité achetées : séparez les ventes des achats et ne faites mention d'aucun solde, même si vos factures en donnent.

→ 7. Produisez-vous de l'hydrogène ?

- ☐ Oui
☐ Non



Si vous avez répondu "NON" à cette question, veuillez passer à la question 12 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 8. Quel est votre principal procédé de production ?

- ☐ Par électrolyse
☐ Par vaporeformage à partir du gaz naturel
☐ Par pyrogazéification
☐ Par procédé chlore-soude
☐ Par reformage catalytique
☐ Par oxydation partielle
☐ Par un autre procédé

→ Préciser :

→ 9. Quelle est la quantité d'hydrogène produite et consommée ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité la quantité en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Quantité d'hydrogène produite et consommée		

→ 10. Quelle est la quantité d'hydrogène produite et vendue à l'extérieur ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité la quantité en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Quantité d'hydrogène produite et vendue		

→ 11. Quelle est la quantité d'hydrogène coproduit ?

Si vous le pouvez, merci d'indiquer en priorité la quantité en tonnes.

	En tonnes	En mètres cube
Quantité d'hydrogène coproduit		

Répartition par usage de votre consommation

→ 12. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100 %.

	En %
Production d'électricité par pile à combustible	%
Production d'électricité (hors pile à combustible)	%
Combustion, hors production d'électricité, hors chauffage/climatisation des locaux (exemple : alimentation des fours pour fondre le minerai)	%
Matières premières (usage non énergétique) (exemples : production d'ammoniac, de méthane, soudage, eau oxygénée)	%
Mobilité sur site (exemple : hydrogène pour faire fonctionner un chariot élévateur)	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XVII - Vapeur et eau chaude/surchauffée

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez achetée, consommée ou vendue. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

→ 1. Vous avez achetée ou consommée de la vapeur et/ou de l'eau chaude/surchauffée. Avez-vous :

achetée de la vapeur, eau chaude (température inférieure à 110°) et/ou eau surchauffée ?

☐ Oui ☐ Non

produit et consommée de la vapeur, eau chaude (température inférieure à 110°) et/ou eau surchauffée ?

☐ Oui ☐ Non

produit et vendu de la vapeur, eau chaude (température inférieure à 110°) et/ou eau surchauffée ?

☐ Oui ☐ Non

→ Si vous avez achetée de la vapeur, veuillez répondre aux questions 2 à 5 et 7 de ce module. Si vous avez vendu de la vapeur, veuillez répondre à la question 6 de ce module. Sinon, veuillez passer au module suivant.

→ 2. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?*

k€

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

Veuillez répondre en MWh ou en tonnes selon l'information disponible.

En tonnes	En MWh
tonnes	MWh

→ Si vous avez indiqué la quantité en tonnes, veuillez répondre également aux questions 4 et 5 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 4. Quelle est la température de la vapeur achetée ?

 °C

→ 5. Quelle est la pression de la vapeur achetée ?

 bars

→ 6. Quelle est la quantité d'énergie vendue ?

Veuillez répondre en MWh ou en tonnes selon l'information disponible.

En tonnes	En MWh
tonnes	MWh

Répartition par usage de vos achats de vapeur et d'eau chaude/surchauffée

→ 7. Quelle est la répartition par usage de vos achats de vapeur et d'eau chaude/surchauffée ?

Le total doit être égal à 100%.

	En %
Processus de fabrication	%
Production d'électricité	%
Chauffage des locaux et autres (eau chaude sanitaire par exemple)	%

XVIII - Gaz de hauts fourneaux, gaz de cokerie, gaz d'aciérie, d'air propané ou butané

Non compris l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'acétylène, le biogaz, le butane-propane et les autres produits pétroliers.

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez acheté ou consommé.

Indiquez "0" dans les cases sans objet.

→ 1. Vous avez acheté ou consommé un des gaz suivants : gaz de hauts fourneaux, gaz de cokerie, gaz d'aciérie, d'air propané ou butané. Avez-vous :

acheté au moins l'un de ces gaz ?

☐ Oui ☐ Non

produit au cours de votre process de fabrication et réinjecté au moins l'un de ces gaz pour le consommer ?

☐ Oui ☐ Non



Si vous n'avez pas acheté l'un des gaz cité, veuillez passer au module suivant. Sinon, veuillez poursuivre.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du gaz y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier, si vos factures le permettent. Vous devez prendre en compte toutes les factures reçues en 2024 pour le calcul de la valeur d'achat (montants hors TVA déductible), hors frais de raccordement éventuels.

→ 2. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

k€

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

MWh PCS

→ 4. Merci d'indiquer les gaz achetés :

Répartition par usage de vos achats

→ 5. Quelle est la répartition par usage de vos achats de ces gaz ?

Le total doit être égal à 100%.
Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XIX - Autres combustibles

→ 1. Avez-vous consommé d'autres types de combustibles ?

Autres combustibles renouvelables * (boues d'épuration, farines animales, graisses animales, huiles végétales, bagasse, biomasse dont déchets végétaux, résine renouvelable, ordures ménagères renouvelables, combustibles solides de récupération (CSR) renouvelables, combustibles solides de substitution (CSS) renouvelables)

☐ Oui

☐ Non

Autres combustibles non renouvelables * (déchets de papier, pneus usés, déchets de caoutchouc, déchets de textiles et de cuir, plastiques, huile usée et huile de récupération, déchets de peinture ou vernis ou solvants, tétrène, acétylène, combustibles solides de récupération (CSR) non renouvelables, combustibles liquides de substitution (CLS) non renouvelables, combustibles solides de substitution (CSS) non renouvelables, déchets synthétiques, résine non renouvelable, ordures ménagères non renouvelables, résidus de broyage automobile, résidus carbonés, mousse polyuréthane, xylène)

☐ Oui

☐ Non

Autres combustibles non cités auparavant

☐ Oui

☐ Non


Si vous avez répondu "OUI" à un ou plusieurs de ces combustibles, merci de répondre au(x) module(s) correspondant(s). Si vous avez répondu "NON" à tous ces combustibles, veuillez passer au module XXIII "Pompe à chaleur".

XX - Autres combustibles renouvelables

Merci de ne pas laisser de cases vides si vous avez consommé une de ces énergies. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée en quantité

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée (en tonnes) ?

	Quantité d'énergie consommée
Boues d'épuration (boues industrielles, boues urbaines fraîches, boues urbaines digérées)	tonnes
Farines animales	tonnes
Graisses animales	tonnes
Huiles végétales (arachide, colza, palme, soja, tournesol)	tonnes
Bagasse	tonnes
Biomasse dont déchets végétaux (paille, marc de café, déchets de tomate, pruneaux, raisin...)	tonnes
Résine renouvelable	tonnes
Ordures ménagères renouvelables	tonnes
Combustibles solides de récupération (CSR) renouvelables	tonnes
Combustibles solides de substitution (CSS) renouvelables	tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 2. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

La répartition concerne l'ensemble des énergies renouvelables indiquées ci-dessus.

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XXI - Autres combustibles non renouvelables

Énergie consommée en quantité

Merci de ne pas laisser de cases vides si vous avez consommé une de ces énergies.
Indiquez "0" dans les cases sans objet.

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

	Quantité d'énergie consommée
Déchets de papier (papier ordinaire, déchets de papiers pâteux, déchets secs industriels de papier)	tonnes
Pneus usés (pneus broyés, déchiquetés, pneus usagés non réutilisables (PUNR))	tonnes
Déchets de caoutchouc	tonnes
Déchets de textiles et de cuir	tonnes
Plastiques (dont déchets de PVC)	tonnes
Huile usée et huile de récupération (émulsions huileuses...)	tonnes
Déchets de peinture ou vernis ou solvants (acétone, benzène, méthanol, autres)	tonnes
Tétrène et acétylène	tonnes
Combustibles solides de récupération (CSR) non renouvelables	tonnes
Combustibles liquides de substitution (CLS) non renouvelables (hydrocarbures recyclés, ...)	tonnes
Combustibles solides de substitution (CSS) non renouvelables	tonnes
Déchets synthétiques (gazon synthétique, ...)	tonnes
Résine non renouvelable	tonnes
Ordures ménagères non renouvelables	tonnes
Résidus de broyage automobile	tonnes
Résidus carbonés	tonnes
Mousse polyuréthane	tonnes
Xylène	tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 2. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.
Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*
La répartition concerne l'ensemble des énergies non renouvelables indiquées ci-dessus.

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XXII - Autres combustibles non cités auparavant

Autres énergies non indiquées auparavant consommées

→ 1. Notez ci-dessous les autres énergies non indiquées auparavant que vous avez consommées en 2024.

Nom de la ou des énergie(s) consommée(s)	Quantité d'énergie consommée	Unité de l'énergie consommée (tonnes, litres, m³, MWh, autre)

Répartition par usage de votre consommation

→ 2. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)".*

La répartition concerne l'ensemble des énergies indiquées ci-dessus.

	En %
Production de vapeur	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XXIII - Pompe à chaleur

Seules les pompes à chaleur utilisées pour des besoins de chauffage sont à comptabiliser.

Les pompes à chaleur qui ne produisent que du froid, comme les climatiseurs non réversibles, ne sont pas à prendre en compte. En revanche, les thermopompes et les climatisations réversibles utilisées pour le chauffage sont à prendre en compte.

→ 1. Disposez-vous d'au moins une pompe à chaleur (PAC) pour des besoins industriels ?

Une pompe à chaleur (PAC) industrielle est un système thermodynamique alimenté par de l'électricité permettant de récupérer de la chaleur et de la relever à plus haute température pour les besoins d'utilités et les procédés industriels. Elle récupère la chaleur fatale (récupération sur groupe froid, tour aérofrigorante, buée, eaux de lavages ou usées...) ou de la chaleur provenant d'une source naturelle telle que le sol, rivière, mer ou encore l'air extérieur pour produire de l'eau chaude, de la vapeur ou de l'air chaud. Les technologies peuvent produire de la chaleur de 50 °C jusqu'à plus de 200 °C.

☐ Oui

☐ Non



Si vous avez répondu "NON" à cette question, veuillez passer à la question 3 de ce module. Sinon, veuillez poursuivre.

→ 2. Veuillez compléter le tableau ci-dessous :

Nombre de PAC	Puissance thermique totale (kW thermiques)	Coefficient de performance (COP)* de la PAC la plus puissante
	kWth	

→ 3. Disposez-vous d'au moins une pompe à chaleur (PAC) pour d'autres besoins (chauffage des locaux, eau chaude sanitaire, etc.) ?

☐ Oui

☐ Non



Si vous avez répondu "NON" à cette question, veuillez passer au dernier module "Temps de réponse et commentaires". Sinon, veuillez poursuivre.

→ 4. Veuillez indiquer le nombre de pompes à chaleur par type :

	Nombre de PAC
PAC air-air	
PAC air-extrait (air ou eau)	
PAC air-eau	
PAC géothermique	
Chauffe-eau thermodynamique	
Autre	



Si vous n'avez pas de PAC «Autre», veuillez passer au module « Temps de réponse et commentaires ». Sinon, veuillez poursuivre.

→ 5. Veuillez préciser le type des autres PAC :

Temps de réponse et commentaires

→ Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête (recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

heures

minutes

→ Commentaires et remarques éventuelles concernant l'enquête :